

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 OCTOBRE 2024

Le 08 Octobre 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 1^{er} Octobre 2024, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, CROMER, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SONNI	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. FLEURT Conseiller M ^{al}
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BASQUE	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LE BEDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme ROHEL	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM SEGUIN et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Danielle FERNANDEZ

417 - OBJET : Modification du tableau des emplois

M. le Maire indique à l'assemblée qu'au titre de l'année 2024, des évolutions de carrières, liées à des avancements de grade et des promotions internes, devraient être prononcés. Il convient donc de procéder à des modifications sur le tableau des emplois. Les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget principal 2025 de la commune.

Poste à créer – Budget Commune :

- 2 postes d'Adjoint animation principal de 2^{ème} classe – Temps Complet ;
- 2 postes d'Adjoint technique – Temps Complet ;
- 2 postes de Rédacteur – Temps Complet ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

☞ De procéder aux modifications suivantes du tableau des emplois :

Poste à créer – Budget Commune :

- 2 postes d'Adjoint animation principal de 2^{ème} classe – Temps Complet ;
- 2 postes d'Adjoint technique – Temps Complet ;
- 2 postes de Rédacteur – Temps Complet ;

☞ Que les crédits nécessaires seront inscrits, en 2025, au budget principal de la commune ;

☞ D'autoriser M le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme
Le Maire



Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20241008-417-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 09/10/2024